



**Certificat d'approbation C.E.E. de modèles  
n° F-02-G-073 du 5 juillet 2002**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par décision du 22 août 2001**

**DDC/72/C014233-D4**

**Compteurs d'eau froide ACTARIS  
modèles TU1M 15, TU1M 20, TU1M 25, TU1M 32  
(Position horizontale classe C)  
(Autres positions classe B)**

-----

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée par la directive 83/575/C.E.E. du 26 octobre 1983 relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 75/33/C.E.E. du 17 décembre 1974 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux compteurs d'eau froide, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau froide.

**FABRICANTS :**

ACTARIS – 9, rue Ampère – 71000 MACON – FRANCE.

ACTARIS – 11, boulevard Pasteur – 67500 HAGUENAU – FRANCE.

ACTARIS – Strada Valcosserar – 14100 ASTI – ITALIE.

ACTARIS – Postfach 1161 D – 23751 OLDENBURG IN HOLSTEIN – ALLEMAGNE.

ACTARIS – Vial Norte 5 – 08170 MONTORNES DEL VALLES – BARCELONA – ESPAGNE.

**DEMANDEUR :**

ACTARIS – 9, rue Ampère – 71000 MACON – FRANCE.

**OBJET :**

Le présent certificat transfère à la société ACTARIS le bénéfice et complète les certificats d'approbation C.E.E. de modèle accordés à la société SCHLUMBERGER INDUSTRIES par le certificat n° 97.00.382.007.0 du 3 décembre 1997, complété par les certificats n° 97.00.382.008.0 du 29 décembre 1997, n° 98.00.382.005.0 du 30 avril 1998, n° 00.00.382.005.0 du 24 mars 2000 et n° 00.00.382.006.0 du 27 avril 2000.

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques des compteurs d'eau froide objets du présent certificat sont inchangées sauf celles relatives aux modèles suivants :

Modèle TU1M 15 :

- la possibilité d'utiliser une bâche de longueur 165 mm.

Modèle TU1M 25 et TU1M 32 :

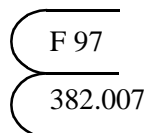
- la possibilité d'utiliser un nouveau filtre.

Modèles TU1M 15, TU1M 20, TU1M 25, TU1M 32 :

- la possibilité d'utiliser les totalisateurs TVM (totalisateur verre métal).

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celui fixés par les certificats précités soit :



**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 3 décembre 2007.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX